

3.0 crédits

37.5 h

1q

Enseignants:	Jonard Mathieu (coordinateur) ; Blanchez Jean-Louis ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic du secteur forestier : tendances actuelles des politiques forestières nationales et internationales ; analyse des contraintes et des opportunités liées à la gestion et au développement ; analyse des parties prenantes en termes d'attitude, de capacités et d'objectifs ; analyse du cadre institutionnel du secteur forestier ; 2. Formulation de politique forestière : identification des besoins futurs, définition des choix et des priorités de développement (méthodes participatives, analyse prospective), interaction entre politiques sectorielles avec/ou entre les politiques nationales et internationales; 3. Analyse des outils de mise en œuvre de politiques forestières : subventions, renforcement des capacités, réformes législatives et institutionnelles ; 4. Etude comparative des stratégies environnementales internationales et de leurs impacts sur le secteur forestier ; 5. Estimation de la valeur des forêts sur base du principe d'actualisation connaissant l'échéancier des dépenses et des recettes ; 6. Estimation de la valeur des biens et services forestiers non marchands ; 7. Optimisation de l'itinéraire sylvicole sur base de critères de rentabilité (notamment le taux interne de rentabilité) ; 8. Connaître la formation des prix de bois sur le marché ; 9. Connaître les éléments commerciaux ou fiscaux et les produits du marché qui interviennent dans les activités des acteurs de la filière bois.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les notions de base en politique et économie forestières afin qu'ils soient capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formuler des politiques forestières appropriées afin (i) de répondre aux demandes de la société en produits et services forestiers et (ii) d'intégrer les incertitudes liées au développement forestier ; - comprendre les stratégies internationales relatives à la conservation et à l'utilisation des ressources naturelles et interpréter leurs influences sur les politiques forestières et le développement national ; - identifier et maîtriser les éléments à prendre en compte pour (i) l'expertise des biens, des services et des produits forestiers et pour (ii) l'évaluation de la rentabilité des activités de gestion ; - maîtriser les outils de calcul de la valeur des forêts et de la rentabilité des investissements forestiers ; - comprendre le fonctionnement de la filière bois et le rôle des différents acteurs (producteurs et première transformation). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Ce cours est composé de deux parties : (i) les politiques forestières (formulation et mise en œuvre) au niveau national et international et (ii) l'estimation de la valeur des forêts et de la rentabilité des investissements. L'exposé théorique assisté de projections est associé à des séminaires, à la présentation de cas concrets, à la résolution d'exercices et de mini projets par groupe ainsi que des recherches personnelles sur les sites web.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : sylviculture, dendrométrie et inventaire des ressources forestières, aide à la décision, économie des ressources naturelles et de l'environnement</p> <p>Evaluation : examen écrit portant sur l'exposé théorique, évaluation du mini-projet</p> <p>Support : syllabus, transparents, ouvrages de référence</p> <p>Encadrement : enseignants pour le cours magistral et pour les activités associées</p>
Cycle et année d'étude :	> Master [120] bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels
Faculté ou entité en charge:	AGRO